

HABILITATION B0L & PERSONNE AVERTIE

Prévention des risques électriques



Public cible :

Techniciens, Mécaniciens, Préparateurs VN/VO, Carrossiers, Conseillers client ou toute autre personne pouvant intervenir sur un véhicule à énergie électrique embarquée.



Durée :

1 journée (7 heures)



Tarif :

Inter-entreprise : 330 € HT/personne
Intra-entreprise : 3 000 € HT/session*



Effectif :

- minimum : 4 personnes
- maximum : 10 personnes



Mode de diffusion :

Présentiel

NATURE DE LA VALIDATION

- Attestation de suivi + Avis d'habilitation

OBJECTIFS

- **Habilitation B0L**, personne avertie :
Connaître les principes fondamentaux de la prévention des risques d'origine électrique, afin de pouvoir réaliser des **opérations électriques TBT ou non électriques** sur un véhicule à énergie électrique embarquée conformément à la norme NF C18-550.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Documentation électronique
- Documentation papier (Norme...)
- Véhicule à énergie électrique embarquée
- EPC

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire

TYPE ACTION DE FORMATION (ART.L6313-1)

- Entretien et perfectionnement des connaissances

CONTENU DE LA FORMATION

- Les dangers de l'électricité
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Les responsabilités
- L'habilitation
- Révision de la norme NF C18-550
- Épreuve théorique
- Épreuve pratique
- Remise des avis

SUIVI ET ÉVALUATION

- Fiche d'appréciation du stage
- Épreuve pratique
- Épreuve théorique

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- Pièce d'identité en cours de validité
- Chaussures de sécurité → NF EN ISO 20345